

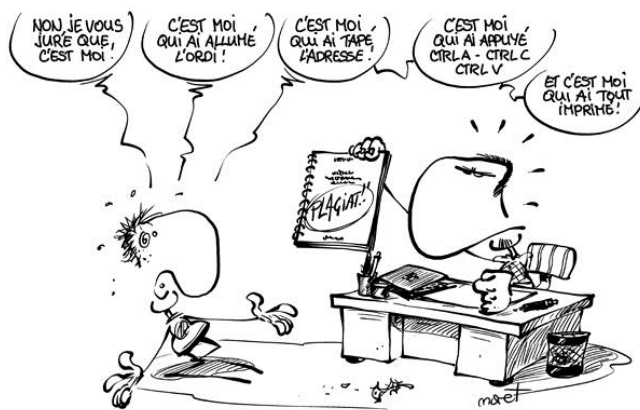
Droit d'auteur, plagiat & licences libres

« Qu'est-ce que j'ai le droit de faire avec les textes, graphiques, images, données qui ne sont pas de moi ? Et qu'est-ce que les autres peuvent faire de ce que je produis ? »

Droit d'auteur : grands principes

Dans la 1ère partie de cette formation il s'agit de donner quelques notions juridiques permettant de répondre à cette question. Nul n'est censé ignorer la loi, et dès que l'on utilise des documents et que l'on en produit, on doit respecter les lois qui encadrent la propriété intellectuelle en connaissant :

- Le droit moral et patrimonial
- Les définitions d'une œuvre, un auteur, un ayant-droit
- La durée du droit d'auteur
- Les atteintes et les exceptions au droit d'auteur



Plagiat : explication et solutions

Quand on parle droit d'auteur, on pense plagiat. Le plagiat peut être une atteinte au droit d'auteur, il est dans tous les cas une atteinte à l'éthique scientifique. La 2^{ème} partie de la formation revient sur ce qu'est le plagiat, mais aussi comment l'éviter en abordant :

- Le droit d'auteur à l'université (est-ce qu'un étudiant a des droits d'auteur notamment)
- La charte et le logiciel anti-plagiat à l'université
- Le bon usage du copier-coller
- La bonne gestion de ses références bibliographiques

<http://www.francoismaret.ch/dotclear/index.php?2013/10/16/1245-plagiat>

Avec l'aimable autorisation de l'auteur

Licences libres : usages et enjeux pour les contenus académiques

A l'heure des guerres de brevets et des dérives du droit d'auteur ("Copyright madness"), le droit d'auteur est aussi remis en question. Le développement du numérique devrait techniquement s'accompagner d'un accès facilité à la connaissance et à la culture. Dans ce contexte de profondes mutations, l'objectif des licences libres est d'apporter une autre voie que la répression du partage, et une réponse juridiquement solide à ces nouveaux modes de circulation du savoir qu'induit le numérique.

Cette 3^{ème} partie de la formation se propose donc de :

- Faire le point sur l'utilité des ressources libres d'une manière générale, d'un point de vue pratique (illustration d'articles, réalisation de poster...)

- Faire le point sur les contenus universitaires et/ou utiles aux enseignants chercheurs disponibles sous licence ouverte

Intervenants : Magalie Prudon et Christophe Robert
Date : jeudi 11 mai 2017
Horaires : 9h30 – 12h30
Lieu : Campus Valrose, Bâtiment Maths, 1 ^{er} étage, salle 1.3
Public : D1, D2, D3
Informations pratiques : jocelyne.colleoni@unice.fr tel 04 92 07 60 52
Date limite d'inscription : 31 mars 2017